



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 25 juin 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 JUN 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 JUN 2001

**Assainissement des eaux pluviales : travaux neufs et de grosses
réparations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales -
Marché à bons de commande**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, M.
Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M.
Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Rémy LANDAIS donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Louis EPPLIN

DELIBERATION D2012292001

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 2001

Eau et Assainissement

**Assainissement des eaux pluviales : travaux neufs et de grosses
réparations sur le réseau d'assainissement des eaux pluviales -
Marché à bons de commande**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Un marché à bon de commandes sur série de prix a été contracté à compter du 1er Janvier 2000, pour une durée de 1 an et renouvelable par tacite reconduction pour une durée maximum de 3 ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 Décembre 2002. Le lot 3 de ce marché a pour objet la réalisation de branchements, bouches d'égout, petites extensions et des travaux de grosses réparations sur le réseau de collecte des eaux pluviales.

Le montant annuel maximum de travaux autorisé est de 800 000 TTC. Ce montant s'avère insuffisant pour cette année 2001, compte tenu des multiples demandes de créations de bouches d'égout, branchements, travaux coordonnés réalisés sur les carrefours St-Hubert - De Lattre et autres.

Il est donc nécessaire de mettre fin à ce marché à la fin de l'année 2001, de ne pas le reconduire pour l'année 2002 et de lancer dès à présent une consultation pour établir un nouveau marché.

Ce nouveau marché aura une durée allant de sa date de notification jusqu'au 31 Décembre 2002, date d'expiration du marché à commandes divers lots de la ville.

Ce marché à commandes est prévu pour les montants suivants :

- Minimum 500 000 TTC
- Maximum 2 000 000 TTC

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation
- Autoriser le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le marché à venir.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 43
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)